



Mai 2022

Retour sur la journée du 11 mars 2022

Edito

par Christine Maugüé

C'est avec un immense plaisir que l'association Justice administrative alter-égale a tenu, le 11 mars dernier, son premier grand événement en présentiel. Cette journée s'est avérée à la fois riche, dense, et stimulante, permettant des échanges nourris et des points de vue divers, sur un sujet essentiel pour l'association, celui de la parole des femmes. Les locaux de la cour administrative d'appel de Paris ont été un écrin formidable pour ces échanges.

C'est avec un plaisir non moins grand que nous mettons aujourd'hui à la disposition de nos lecteurs et nos lectrices un retour sur cette journée.

Bonne lecture et à très vite pour notre événement de mars 2023 !

Christine Maugüé

1^{re} partie :

Deux ans de l'association JAAE – bilan et perspectives en bref

Quelques mots d'introduction de notre présidente

L'événement du 11 mars 2022, qui s'est fait attendre pour cause de contraintes sanitaires, marque l'aboutissement de deux années d'existence de l'association JAAE.

Celle-ci est née du constat que la promotion de la mixité, de l'égalité professionnelle, dont toutes et tous bénéficient dans une organisation, nécessitait une action des membres de la juridiction administrative, distincte de la politique du gestionnaire ou des combats des organisations syndicales, à l'instar des autres corps juridictionnels ou administratifs, dont l'exemple avait frappé les premier.e.s membres.

L'association se veut transversale et mixte, et réunit des membres du CE comme des TACAA, des femmes comme des hommes, de toutes les régions.

L'événement du jour permet de présenter ses principales activités.



Accueil par la présidente de la CAA de Paris

La JAAE en quelques mots

- Assemblée générale constitutive du 24 janvier 2020
- Promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein des juridictions administratives
- Rapport de janvier 2021 sur la féminisation des noms de fonctions dans la juridiction administrative
- 80 participant.e.s au premier événement public

L'enjeu de la féminisation

Parce que la désignation des femmes est un élément indissociable de la visibilité et de l'égalité, l'une des premières revendications de l'association a été la féminisation des termes employés, sur laquelle la JA accusait un certain retard.

La présentation en janvier 2021 d'un rapport abordant les enjeux de la question, une comparaison nationale et internationale ainsi qu'une annexe terminologique a emporté la conviction, et permis que la JA féminise désormais ses actes juridiques et administratifs, jusque dans ses outils informatiques.

L'expérience du mentorat

L'idée du développement d'un mentorat tourné vers les thèmes de l'association a émergé dès les premiers jours de l'association.

Une expérimentation a associé douze binômes permettant à des mentorées de mettre des mots sur les questions qu'elles se posent et à des mentor.e.s de prendre conscience de leur expérience et leur capacité à la transmettre, à la satisfaction unanime des participant.e.s.

Les midis de l'égalité

Au rythme d'un vendredi par mois, la JAAE a bénéficié de l'essor des outils de visioconférence pour réunir membres et sympathisant.e.s autour des « midis de l'égalité » consacrés à diverses questions au cœur de l'activité de l'association.

Se sont ainsi succédé la présentation des groupes de travail et des interventions de personnalités et de représentant.e.s d'associations sœurs, dans une démarche de réflexions collectives aussi bien que de convivialité.

L'identification des difficultés concrètes liées au genre et à l'équilibre vie privée/vie professionnelle

56 répondant.e.s ont nourri par leurs témoignages l'identification des difficultés rencontrées tout au long de carrière, dans le travail juridique et dans l'accès à la formation, la promotion, la mobilité, les activités extérieures.

A en particulier émergé de ces témoignages la question de la parole des femmes à laquelle il a été décidé de consacrer le premier événement de l'association.

2^{de} partie :

La Parole des femmes



Intervention de **Nicole Questiaux**, ancienne ministre, conseillère d'Etat honoraire et première femme commissaire du gouvernement : retour d'expérience



Nicole Questiaux, tout en présentant le récit de sa vie professionnelle comme un témoignage ancré dans une époque a pu faire profiter l'auditoire de son inspirant parcours pionnier.

Elle a d'abord rappelé qu'elle-même devait beaucoup aux progrès nés de la Libération – lors de son adolescence les femmes n'avaient pas le droit de vote – et aux concours républicains, qui lui ont permis d'entrer au Conseil d'Etat en 1955.

Saluant le directeur de l'ENA sans lequel elle aurait peut-être sacrifié sa vie professionnelle naissante à la parentalité ou racontant comment des hôtes britanniques n'avaient pas prévu de devoir loger un « maître » des requêtes dans une résidence dédiée aux femmes, elle a mêlé le recul de l'expérience avec les anecdotes illustrant les obstacles informels dressés sur un parcours professionnel féminin, juridictionnel, administratif et politique, dans la seconde moitié du XX^e siècle.

Elle a estimé que le fonctionnement de la collégialité, l'avancement à l'ancienneté et l'organisation du temps de travail lui avaient permis de ne pas ressentir de discrimination au sein du Conseil mais elle avait néanmoins

conscience – et fierté – d’être pionnière en devenant commissaire du gouvernement puis plus tard en prenant la présidence d’une section.

Son parcours particulier au CE et surtout son expérience, notamment politique, hors de la juridiction l’ont convaincue lors de ses derniers travaux au CE en 1998 de défendre le projet de loi constitutionnel sur la parité, l’objectif poursuivi justifiant l’entorse faite à une égalité théorique.

« Portez l’égalité en vous, sans vous demander ce que les autres en pensent »

Intervention de [Béatrice Toulon](#), directrice de Maestria Consulting, ancienne journaliste, coach et formatrice en rhétorique : femmes, histoire d’une parole empêchée



Béatrice Toulon a proposé à l’auditoire une mise en perspective des obstacles à la parole des femmes dans l’histoire dont le moins visible et le plus résistant demeure un impensé, une culture partagée sur sa dévalorisation. Elle a ainsi rappelé que dès l’antiquité, tant les textes fondateurs judéo-chrétiens que ceux des auteurs reconnus du monde gréco-latin invisibilisent les femmes quand ils ne les rejettent pas expressément des fonctions publiques – la présentation d’un sexe faible remontant à Aristote.

Plus proche de nous, les Lumières apportées par les Temps modernes n’en dévient pas moins de la même façon toute place aux femmes, et les Salons pré-révolutionnaires préfigurent ce qu’on observe encore aujourd’hui : le rôle des femmes y est de réunir et de distribuer les paroles, non d’apporter la leur.

Les Révolutions politiques et industrielles sont à la fois le moment de l’acquisition de nouveaux droits et de leurs limites immédiates – Béatrice Toulon livrant l’anecdote de Lucy Stone, première femme admise en rhétorique dans un *college* de Nouvelle-Angleterre mais n’ayant pas le droit à la parole en cours – que celui de l’apparition de néologismes comme celui de la pipelette exprimant l’attention collective portée à la parole des femmes

Béatrice Toulon observe pour finir que si les femmes sont indéniablement plus présentes dans les espaces de parole contemporains, la problématique se situe désormais plus dans l’écoute, les décomptes d’interruption comparés d’hommes et de femmes politiques lors de débat demeurant édifiants et la qualité de la parole attendue lors par exemple d’entretiens, et que ce nouveau front est d’intérêt commun aux hommes et aux femmes.

Table ronde, avec

- **Marlène Coulomb-Gully**, professeure en sciences de l'information et de la communication à l'université de Toulouse II Jean Jaurès
- **Maylis de Kerangal**, écrivaine
- **Lorraine Questiaux**, avocate au barreau de Paris
- **Nicole Questiaux**
- **Béatrice Toulon**

Aux deux premières interventions a succédé une table ronde pour mêler expériences et points de vue des différentes intervenantes.

Marlène Coulomb-Guly a d'abord mentionné que les travaux scientifiques menés notamment dans des assemblées délibérantes ou à la radio publique montrent une persistance des inégalités dans le temps de prise de parole. Le temps de parole des femmes est plus souvent consacré aux retours d'expérience qu'aux opinions générales et plus souvent interrompu.

Maylis de Kerangal s'est intéressée à l'écoute distincte que reçoivent femmes et hommes, les voix masculines demeurant privilégiées dans les médias pour l'expertise des sujets régaliens, tandis que les femmes aspirant à des positions de pouvoir subissent une pression pour baisser le timbre de leur voix.

Lorraine Questiaux relie la question de la place de la parole des femmes aux rapports plus généraux de domination entre les sexes et relève que la parole des femmes est d'autant plus libre qu'elle accompagne mais ne conteste pas la parole masculine.

Toutes les intervenantes s'accordent sur les caractères mélioratifs attribués à la parole des hommes illustrés par exemple par l'expression « ténor du barreau ». Et débattent de la tension pouvant exister entre le recours à l'apprentissage individuel d'une femme souhaitant être écoutée et le combat systémique pour l'écoute des femmes telles qu'elles sont.

La parole est ensuite donnée à la salle, dont les interventions reflètent la richesse des débats.



Marlène Coulomb-Guly, l'éclairage de la science



Lorraine Questiaux, la conviction de l'avocate et la militante



Maylis de Kerangal, le regard de la femme de lettres

Et maintenant ?

29 participant.e.s ont répondu au questionnaire sur le déroulement de l'événement

Tous ont beaucoup aimé, et ont pour la plupart trouvé l'événement formidable ☺

Les participant.e.s ont en particulier apprécié de pouvoir se retrouver nombreux en présentiel autour de l'association, et ont indiqué qu'ils poursuivraient le bouche à oreille.

Ont en particulier été appréciés la qualité et la diversité des intervenantes, l'écoute réciproque de leurs points de vue parfois divergents, et le sentiment d'appartenance collective qu'a concrétisé l'événement.

- L'une des prochaines nouveautés sera le **lancement d'ateliers**, à petits effectifs sur une demi-journée, animés par des professionnels

Mais aussi :

- La **poursuite des midis de l'égalité**, sur les thèmes de la mobilité, de l'encadrement supérieur de l'Etat et à la rentrée un **regard croisé avec le secteur privé**.
- Une **retransmission de l'événement à Marseille, suivi d'échanges** pour avancer le centre de gravité de la JAAE vers le sud
- La **seconde vague du mentorat**

Et bien sûr,

L'organisation en 2023 d'un nouvel événement,

L'association demeure à l'écoute de vos propositions